

Centre de Recherche d'histoire ancienne volume 54

Archéologie et rapports sociaux en France Protohistorique et Antiquité

Traité de C.H.R.S. de Besançon Mai 1988

(Annuaire littéraires de l'Université de Besançon, 2<sup>e</sup> série)

Les Belles Lettres 93 Bd Raspail Paris 7<sup>e</sup> C.F.

# ÉVOLUTION DES RAPPORTS SOCIAUX DE LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE A LA CONQUÊTE ROMAINE EN LANGUEDOC ORIENTAL

## I. INTRODUCTION

Les oeuvres littéraires anciennes sont peu éloquentes en ce qui concerne les formes des sociétés indigènes du Languedoc protohistorique. L'archéologie reste donc pour l'instant le seul moyen de développer une connaissance des structures sociales de cette période. Moyen unique mais non privilégié, car malgré les fouilles nombreuses et de plus en plus fines menées ces dernières années, les documents recueillis ne permettent jamais d'aborder le sujet que de façon indirecte.

Nous retiendrons principalement comme signifiants, pour ce qui nous occupe aujourd'hui, deux grands domaines de la documentation archéologique, qui entretiennent entre eux des rapports complexes : les formes d'habitat et les formes de production. Et au-delà des formes, nous nous intéresserons spécialement à leurs modes de fonctionnement, à travers lesquels nous tenterons ci-après de dresser un tableau très global de l'évolution des structures sociales de la fin de l'Age du Bronze à la création de la Narbonnaise. La quasi-absence de nécropoles pour cette époque dans la région considérée ne nous permettra que rarement d'y ajouter ce qu'on tire d'ordinaire sur le plan sociologique des gisements funéraires.

Cette période de près d'un millénaire peut être divisée en trois temps, regroupant chacun plusieurs phases archéologiques différentes, mais qui correspondent cependant aux grandes étapes de l'évolution de la société protohistorique du Languedoc oriental : un premier temps est celui des villages du Bronze final et du début de l'Age du Fer, jusqu'à la fin du VI<sup>e</sup> siècle approximativement ; un second temps, de la fin du VI<sup>e</sup> siècle à la fin du Ve siècle, voit une mutation progressive des cadres économiques et urbains, reflet de l'évolution des structures sociales ; dans un troisième temps enfin se placent les *oppida* du II<sup>e</sup> Age du Fer, dont nous étudierons la phase classique, du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> s. avant notre ère.

Les recherches récentes conduites en Languedoc oriental sur ces différentes époques <sup>(1)</sup> ont permis une meilleure approche des sociétés locales et des formes de leur organisation, non seulement en enrichissant les bases matérielles de la réflexion, mais encore en renouvelant la problématique, et notamment les idées reçues sur les causes et les étapes de l'évolution de ces sociétés.

Il y a peu de temps, alors que l'archéologie se contentait souvent d'inventorier les sites et de chercher à définir des objets typiques considérés comme les fossiles directeurs de différentes cultures, on ne connaissait rien des formes sociales. Mais on expliquait néanmoins de façon très générale

(1) Voir le premier bilan dressé en 1976 : B. DEDET et M. PY, *Introduction à l'étude de la Protohistoire en Languedoc oriental*, A.R.A.L.O., Cahier n° 1, Caveirac 1976, avec bibliographie succincte.

l'évolution de la civilisation indigène soit par une série de renouvellements ethniques (2), soit par l'influence et le "rayonnement" de la colonisation grecque (3).

Cette vision superficielle et théorique a été battue en brèche par l'ouverture de nouveaux chantiers et l'introduction d'autres méthodes de fouille et doit être aujourd'hui globalement abandonnée, même s'il reste admis que les contacts extérieurs ont joué le rôle de *stimuli* dans une histoire qui est restée, durant les Ages de Fer, foncièrement évolutive.

Ces remarques liminaires ne sont pas étrangères à notre sujet. Car dans la mesure où l'on considère l'histoire d'une civilisation dans une perspective évolutionniste, on est amené à se poser sur les causes des changements qu'on y décèle, et sur la nature même des rapports sociaux qui s'y nouent, des questions différentes de celles que soulevait une vision plus événementielle.

## 2. SOCIÉTÉS INDIGÈNES DE LA FIN DE L'ÂGE DU BRONZE ET DU DÉBUT DE L'ÂGE DE FER

L'état actuel des connaissances sur les sociétés de cette période repose sur la fouille de plusieurs habitats, tant dans la zone intérieure des Garrigues que sur le littoral : habitats de plein air principalement (les grottes n'étant plus fréquentées que de façon épisodique), soit de hauteur, soit de plaine, dont les caractères sont relativement semblables (4).

De la forme de ces villages et des habitations qui les composent, on tirera une première série d'indices sur l'organisation de la société de cette époque. Il s'agit d'abord de villages assez petits en surface, qui supposent des groupes humains peu nombreux : quelques dizaines d'individus, au maximum quelques centaines. Même les plus grands sites du Bronze final III B, comme Roque de Viou qui couvre environ sept hectares, ont en fait sans doute supporté un habitat très clairsemé (5).

(2) C'est le schéma de pensée adopté de manière systématique par M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le premier Age du Fer languedocien*, 3 tomes, Bordighera-Montpellier 1958-1965. Voir aussi M. CLAVEL, *Béziers et son territoire dans l'Antiquité*, Paris 1970.

(3) Tendance nettement accusée chez les "hellénistes". Voir J. JANNORAY, *Ensérune, contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale*, Paris 1955, p.275 et suivantes. Le mot "rayonnement" est emprunté au titre du VIII<sup>e</sup> Congrès International d'Archéologie Classique (*Le rayonnement des civilisations grecque et romaine sur les cultures périphériques*, Paris 1965), dans lequel on trouve une illustration de l'idéologie réactionnaire, introduisant une hiérarchie entre "civilisation" et "culture".

(4) L'essentiel de l'information est regroupé, pour le Bronze final, dans P. GARMY, *Les habitats du Bronze final III B de Vaunage (Gard) dans leur contexte du Languedoc oriental*, Thèse de III<sup>e</sup> cycle, E.H.E.S.S.S., Paris 1981 ; et pour le 1<sup>er</sup> Age du Fer, dans M. PY et alii, *La Liquière, village du 1<sup>er</sup> Age du Fer en Languedoc oriental*, sup. à la RAN, sous presse.

(5) C'est ce que montre l'exemple de l'*oppidum* du Cayla I à Mailhac (Aude), d'une surface semblable, auquel correspond la nécropole du Moulin dont la durée couvre 200 à 250 ans. Or le nombre des tombes de cette nécropole est estimé à environ un millier, ce qui donnerait 120 à 150 tombes par génération en moyenne, soit une population de 200 à 300 individus : chiffre assez bas par rapport à la surface de l'habitat correspondant, la densité étant de l'ordre de 30 à 50 habitants à l'hectare. Estimation du même ordre de O. TAFFANEL, *Chronologie du Bronze final dans l'Aude d'après la nécropole du Moulin à Mailhac*, dans IX<sup>e</sup> congrès U.I.S.P.P., COLLOQUE XV, *Les champs d'Urnes dans le Midi de la France*, Nice 1976, p. 14 : six générations de 90, 100, 120, 179, 230 et 280 tombes.



La structure de base du village est la cabane en matériaux légers (poteaux, clayonnage, torchis), de surface réduite, 10 à 25 m<sup>2</sup> tout au plus (6).

Ces habitations servaient non seulement à la vie domestique mais jouaient aussi le rôle de lieu d'activité et de stockage, et ne pouvaient donc abriter qu'un petit nombre de personnes. On en déduira une organisation interne du groupe en familles réduites, presque nucléaires, et non en familles élargies ou clans (7).

Les rites propitiatoires liés à la fondation de plusieurs cabanes (crânes humains enterrés sous le sol) (8) ou de certains foyers construits en argile retrouvés à l'intérieur des habitations (9), indiquent par un autre biais que la cellule d'habitat pouvait être porteuse de valeurs spirituelles, et confortent l'idée de son importance dans l'organisation du groupe.

Le problème posé par les formes de la hiérarchie sociale dans de telles communautés n'a pas reçu jusqu'ici de solution satisfaisante. Certes, dans les zones où, comme en Languedoc occidental, on possède de nombreuses nécropoles, on a pu parfois parler de "tombes de chef" en se fondant sur la richesse relative du mobilier de certaines sépultures. Mais ces documents, souvent sujets à interprétation contradictoire, manquent de surcroît complètement dans la région qui nous occupe (10).

Reste l'approche des structures sociales à travers les modes de production, dont l'étude a un peu progressé et permet aujourd'hui un certain nombre d'hypothèses de travail. On distinguera dans ce domaine deux secteurs principaux : les activités vivrières et les activités de fabrication.

Rappelons-en brièvement les caractères : les ressources vivrières de l'époque considérée sont essentiellement l'agriculture céréalière et l'élevage, complétés par la cueillette et une chasse active. Les espèces cultivées, blé et orge principalement, n'ont pas beaucoup varié depuis la fin du Néolithique, et il est très probable que, à cause d'une indigence de l'outillage, les pratiques culturelles sont restées ici très traditionnelles. De la cueillette, nous n'avons que de rares témoignages, comme les glands que l'on torréfiait. L'élevage voit dès le début de l'époque considérée un léger recul du boeuf au profit du mouton par rapport au Néolithique et au Chalcolithique (11), mais à partir du Bronze final, la composition du troupeau n'évolue plus guère jusqu'à la fin de l'Age du Fer (12). Quant à la chasse, qui ne

(6) Sur les formes et les dimensions de ces cabanes du Bronze final et du Ier Age du Fer, voir A. MICHELOZZI, *L'habitation protohistorique en Languedoc oriental, VIIIe-1er s. av. J.-C., A.R.A.L.O., Cahier n° 10*, 1982, p.19-32, et l'étude des cabanes de La Liquière (M. PY *et al.*, *op. cit.*, chapitre 8).

(7) Comme permettent au contraire de le supposer les grandes cabanes de la Préhistoire récente et de la Protohistoire continentales.

(8) Par exemple à Camp-Redon (Lansargues), au Bronze final : cf. H. PRADES, *Les terramares melgoriens*, Manguio 1974, p.7.

(9) Foyer décoré de Sextantio (Hérault) : voir *Hommage à F. Benoit*, II, 1972, p.40-41 ; foyers construits sur des débris de vases à fond percé à la Liquière : voir M. PY *et al.*, *La Liquière*, *op. cit.*, chap. 9.

(10) Le mobilier des tumulus de l'Hérault et du Gard, dont quelques-uns appartiennent au Bronze final III, et la majorité au Ier Age du Fer, brille surtout par sa pauvreté. Remarquons que le plus riche d'entre eux, celui du Cayla du Frouzet (M. LOUIS, Le tumulus n° 1 du Cayla du Frouzet, dans *Etudes Roussillonnaises*, III, 1, 1953, p.91-100), contenait un mobilier de typologie franchement ibérique, comme s'il s'agissait de la tombe d'un étranger.

(11) J. GASCO, Le pâté d'alouette, dans *Bulletin trimestriel de la Fédération Archéologique de l'Hérault*, 1981, 3, p.4-7.

(12) P. COLUMEAU, La faune de la Vaunage pendant l'Age du Fer, *RAN*, XI, 1978, p.215-242.

représentait qu'une activité secondaire lors de la Préhistoire récente, elle reprend au Bronze final un rôle nourricier qu'elle conservera jusqu'à l'époque romaine, comme l'indique une recherche systématique du gros gibier, cerf et sanglier <sup>(13)</sup>.

On peut regrouper les principales activités de fabrication sous trois rubriques : les productions dérivées de l'activité vivrière, la fabrication de poterie et la métallurgie. Le premier secteur, qui comprend farine, fromage, vanneries, peaux, filage et tissage de la laine, travail du bois et de l'os, est connu par quelques objets dans les fouilles (moules, fusaïoles, faisselles, instruments divers), mais son importance est probable, vue celle du secteur agro-pastoral dans lequel les populations trouvaient l'essentiel de leurs ressources. La fabrication locale de poterie était également florissante, comme l'indique l'abondance des vases indigènes sur tous les sites. Quant à la métallurgie, elle a laissé des traces plus sporadiques (moules de fondeur de Lansargues, rebuts de fonte à La Liquière) <sup>(14)</sup>, qui laissent place à une évidente importation d'objets finis.

Mais ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, ce n'est pas tant l'objet de ces productions que les formes qu'elles ont pu prendre, formes dont découle un certain nombre d'enseignements sur les rapports sociaux. On ignore bien sûr le détail de la répartition du travail à ces époques anciennes. Mais l'archéologie fournit plusieurs indices concordants qui permettent de reconstituer deux niveaux d'organisation : le niveau domestique et le niveau communautaire.

Nous supposons que l'essentiel de la production, aussi bien de vivres que d'objets, se faisait dans le cadre de la cellule de base dont rend compte dans l'espace l'unité d'habitation. Production et consommation étaient en effet étroitement liées, et la spécialisation des tâches encore très réduite. C'est ce que montre, dans le domaine agricole, la répartition des moyens de stockage et des instruments (meules à grain, rares outils), que l'on retrouve essaimés dans les villages sans jamais de concentration particulière.

L'étude de l'environnement de certains sites, comme Roque de Viou au Bronze final ou La Liquière aux VIIe-VIe s., a montré la présence de cultures sur les pentes entourant le village, réparties en très petites terrasses à talus gazonné du type "strip lynchets" <sup>(15)</sup>, qui laissent présumer une parcelisation du travail de la terre.

Il en va de même des activités de fabrication, dont la quasi-totalité entrait probablement dans le cadre d'une production domestique, destinée à une consommation interne. Ainsi, des études récentes sur la céramique locale montée sans le tour laissent penser que chaque famille fabriquait périodiquement les vases dont elle avait besoin, et en cuisait peut-être certains à l'intérieur de la cabane, dans des fours à sole de taille réduite du type Sévrier <sup>(16)</sup>. Les découvertes archéologiques laissent penser aussi que les productions dérivées de l'agriculture ou de l'élevage, telles que le filage ou la mégisserie, se déroulaient dans le même cadre. Pour ce qui est de la métallurgie, les fouilles de La Liquière ont démontré qu'elle se limitait ici à la fabrication de petits objets et que les traces en étaient très dispersées dans l'habitat. Pour toutes ces activités, il est donc très difficile de parler d'artisanat, au sens propre du

(13) J. GASCO, *op.cit.*, p.5 et graphiques, p.7.

(14) Cf. C. TENDILLE, Le mobilier métallique, dans M. PY *et al.*, *La Liquière... op. cit.*

(15) Voir J. SAPIN, Jalons géographiques pour l'histoire d'un milieu de vie antique, "La Vaunage", dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p.176.

(16) A. BOQUET et J.-P. COUREN, Le four de potier de Sévrier, Haute-Savoie, Age du Bronze final, dans *Études Préhistoriques*, 9, 1974, p.1-6.



terme qui suppose une production relativement spécialisée et destinée à être diffusée auprès d'une clientèle, si limitée soit-elle. On parlera plutôt de *mode de production domestique* <sup>(17)</sup>, voire même dans certains cas de "bricolage".

Ces données, comme l'étude de l'habitat, mettent en avant l'image d'une société structurée autour de la cellule familiale. Cependant, une telle vision doit être nettement complétée par la prise en compte d'autres indices archéologiques, qui laissent supposer dans le même temps un certain nombre de comportements communautaires, mettant en évidence un autre niveau d'organisation : celui de la tribu.

Supposer dans les sociétés de la fin de l'Age du Bronze ou du début de l'Age du Fer l'existence d'une vie de groupe n'a rien de nouveau : il est en effet habituel de considérer que pouvait entrer dans ce cadre un certain nombre de manifestations socio-religieuses, dans le domaine funéraire comme dans le domaine magique. On admettra avec plus de réticence, pour cette époque et en tenant compte des documents rappelés plus haut, la présence d'une "caste sociale liée à la métallurgie", comme on l'a supposé parfois <sup>(18)</sup>.

La documentation archéologique n'apporte sur les rituels communautaires que peu de renseignements directs. Tout juste, pour le Bronze final III B languedocien, peut-on puiser, dans le grand "livre d'image" que constituent les décors incisés de style réaliste du Mailhacien 1, l'exemple de "danses" ou de "rondes", et peut-être de "processions" rituelles, dont, en Languedoc oriental, le site de Camp-Redon à Lansargues a fourni de nombreux spécimens.

Certains modes de production supposaient eux-mêmes sans doute un travail commun, donc une organisation de groupe. Des documents tels que le four de bronzier de La Liquière (zone L4), situé dans une aire non couverte entre plusieurs cabanes, ou le four de potier de Bezouze, localisé hors de tout habitat <sup>(19)</sup>, peuvent témoigner de l'existence d'instruments banaux disponibles pour plusieurs utilisateurs.

Cette organisation communautaire est aussi envisageable pour la chasse et pour la consommation des viandes d'élevage, puisque l'analyse des restes de faune retrouvés dans diverses cabanes de même époque n'exclut pas la possibilité d'un partage entre plusieurs familles, d'autant plus que les techniques de conservation devaient être précaires.

(17) J'emploie ici et dans la suite cette notion dans la très riche acception qu'a définie et théorisée M. SAHLINS, *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976, chapitres 2 et 3, p.82-199, et qui est différente du sens dans lequel l'emploie E. TERRAY, *Le marxisme devant les sociétés "primitives"*, Maspéro, 1969. Sur le plan théorique, notons avec M. SAHLINS, l'importance fondamentale d'une bonne définition de la structure de base de la production --ici la "maisonnée"-- pour comprendre les rapports sociaux qui fonctionnent à l'intérieur d'un groupe humain. Ainsi écrit-il : "La maisonnée est à l'économie tribale ce que le manoir est à l'économie médiévale, ou la corporation au capitalisme moderne : l'institution de production dominante, à une époque donnée. Et chacune de ces institutions correspond à un mode déterminé de production, avec une technologie et une division du travail appropriées, des objectifs ou une finalité économique caractérisés, des formes spécifiques de propriété, des relations sociales et d'échange bien déterminées entre unités de production, et des contradictions qui lui sont propres."

(18) J. GUILAINE, *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Paris 1972, p.334.. Un raisonnement semblable est poussé à l'absurde par J.-L. ROUDIL, qui parle de "nouveaux venus que le prestige de leur céramique remarquable pouvait mettre en état de supériorité sociale" (*L'Age du Bronze en Languedoc oriental*, Paris 1972, p.220).

(19) M. PY, Un four de potier du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à Bezouze, Gard, dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 2, 1979, p.53-60.

Plus globalement, les recherches récentes ont apporté de nombreux éléments permettant de déduire une mobilité certaine de l'habitat : village à occupation courte ou fortement discontinue, adaptation du mode de construction des habitations en matériaux légers à cette instabilité, attitude prédatrice envers un terroir qui n'est jamais valorisé dans une perspective à long terme, etc... (20). Ce mode de vie, que nous avons défini en terme de *semi-sédentarité*, suppose une cohésion, une organisation d'ensemble capable de permettre un synchronisme des activités individuelles, et un projet commun favorisant une convergence des intérêts particuliers.

L'observation des parcours possibles entre l'arrière-pays et la côte, telle qu'amène à les cerner une analyse critique de la diffusion des toutes premières importations de céramiques méditerranéennes, implique un rapport particulier de la population et d'un territoire considéré comme ouvert. Une telle hypothèse retire beaucoup de son sens, pour cette période, à la notion de propriété du sol, qu'elle soit individuelle ou collective, et ouvre un certain champ à l'idée d'une gestion communautaire des ressources du terroir.

Résumons : tout semble montrer qu'à la fin de l'Age du Bronze et au début de l'Age du Fer, les populations du Languedoc oriental vivaient en petits groupes sur un vaste territoire, à l'intérieur duquel elles se déplaçaient assez souvent (21). Cette civilisation de type tribal et semi-sédentaire laisse supposer l'existence de rapports sociaux communautaires. Par ailleurs, l'organisation de l'habitat en cellules réduites, et la prééminence dans l'économie du mode de production domestique, permet de mesurer l'importance du rôle social du noyau micro-familial dans le fonctionnement du groupe, sans pour autant nous éclairer sur les formes d'une probable hiérarchie.

### 3. DU PREMIER AU DEUXIÈME AGE DU FER : LES FORMES ET LES CAUSES DE L'ÉVOLUTION

Ce qui frappe, à comparer l'apparence d'un village du VI<sup>e</sup> siècle, comme par exemple La Liquière, à un *oppidum* du IV<sup>e</sup> siècle, comme Roque de Viou II, tout voisin, c'est l'ampleur et la rapidité des changements de forme et de structure, qui évoquent incontestablement une "accélération de l'Histoire". Pour expliquer une telle mutation, on a souvent supposé de puissantes interventions extérieures, en posant le problème en terme de renouvellement ethnique : des populations d'origine septentrionale et de civilisation celtique auraient déferlé par vagues successives dans le Midi, provoquant un accroissement démographique sensible, et apportant de nouvelles formes d'organisation sociale.

- Or les données archéologiques ne s'accordent pas du tout avec une telle vue des choses, pour plusieurs raisons :

— pour des raisons de forme, les recherches récentes ayant permis de valoriser sur tous les plans

(20) Ces arguments ont été développés dans M. PY *et al.*, *La Liquière... op. cit.*, chap. 9. On pourrait encore une fois trouver une illustration de cet aspect de la vie de groupe dans les thèmes traités par les incisions mailhaciennes, où figurent assez couramment des convois en marche, avec charrettes, conducteurs et attelage. La répétition d'un tel thème décoratif, traité comme un *topos*, pourrait indiquer l'importance du "voyage" chez ces populations encore peu fixées.

(21) D'où le grand nombre d'habitats repérés pour l'époque en question, qui ne suppose en rien l'essor démographique qu'on en a souvent déduit.



l'originalité des faciès méridionaux jusqu'à la fin de l'Age du Fer : ici, pas de "culture laténienne" au sens propre du terme ;

— pour des raisons de chronologie, beaucoup de phénomènes (*oppida*, urbanisation, remparts) apparaissant dans le Midi bien avant qu'ils ne se manifestent dans l'aire continentale ;

— enfin, du fait de la cohérence même de l'évolution, l'étude des caractères matériels des cultures méridionales ayant montré dans la plupart des cas une mise en place très progressive des types et des schémas, dont on trouve souvent les prémices sur place dans les époques antérieures <sup>(22)</sup>.

Aussi doit-on se tourner vers d'autres types d'explication. Il est d'abord nécessaire de s'interroger sur les formes internes du changement, avant d'en rechercher d'éventuelles causes externes. Ce qui paraît tout-à-fait fondamental en ce domaine, c'est la tendance générale qui se fait jour à une sédentarisation de l'habitat. Les manifestations les plus précoces de cette tendance se trouvent sur le littoral, dans la deuxième moitié du VI<sup>e</sup> siècle, avec la création des habitats de Lattes et d'Espeyran <sup>(23)</sup>. On en suit les progrès vers l'intérieur des terres par étapes : les effets en sont sensibles vers 500 au Marduel, vers 450 à Gailhan, dans la deuxième moitié du Ve siècle à Nîmes, Comps, Mauressip, voire même plus tard au pied des Cévennes (Vié-Cioutat).

Ces décalages <sup>(24)</sup> montrent par leur ampleur l'importance du changement, qui fut lent parce que profond, touchant les rythmes de vie et les pratiques économiques, et à travers eux les formes de la société.

Il est clair que le caractère asynchrone du processus de sédentarisation interdit de l'imputer à un bouleversement ethnique unique et brutal. Par ailleurs, on constate que les premières installations durables se situent sur la côte, et concernent non pas des bourgs agricoles, mais des cités dont le rôle commercial va très vite s'affirmer. Cette observation nous a conduit à retenir comme l'une des causes essentielles du phénomène de sédentarisation, l'insertion progressive des sociétés indigènes dans une économie de marché, découlant de l'intervention et du développement des échanges méditerranéens.

Ce point de vue mérite quelques explications : il paraît clair que dans un premier temps, les négociants méditerranéens ont exploité en Languedoc oriental ce que j'ai appelé les *surplus naturels de l'économie de subsistance*, et le développement du commerce n'a donc pas provoqué immédiatement, chez les peuplades indigènes, de mutations sensibles des cadres socio-économiques <sup>(25)</sup>. Mais dans un deuxième temps, l'augmentation du volume des transactions, et surtout le passage d'un système d'échange commercial à un système colonial, assorti d'un monopole au profit de Marseille, va jouer un rôle moteur dans le développement de l'économie indigène et entraîner sur quelques générations des transformations en chaîne : abandon des pratiques semi-sédentaires au profit de la mise en valeur d'un terroir, d'où découle une plus grande fixité de la population, l'apparition d'habitats

(22) C'est dans ce sens avec raison que le tome 1 de l'*Histoire de la France urbaine* (Paris, 1980) prend en compte dans deux chapitres bien différenciés la Gaule méridionale et la Gaule intérieure.

(23) J. ARNAL, R. MAJUREL et H. PRADES, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier 1974 ; G. BARRUOL et M. PY, Recherches récentes sur la ville antique d'Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard, *RAN*, XI, 1978, p.19-104.

(24) Cf. J.-L. FICHES, Processus d'urbanisation indigènes dans la région de Nîmes (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. è), *Dialogues d'Histoire ancienne*, 5, 1979, p.40.

(25) Cf. M. PY et al., *La Liquière...*, *op. cit.*, chapitre 9.

construits en dur, le développement des moyens de stockage (doliums, silos) et de protection (remparts) (26).

Ainsi voit-on apparaître la notion de *territoire propre*, qui va de pair avec un besoin de structures sociales nouvelles, pour des groupes qui doivent se donner à présent les moyens non seulement de gérer ce territoire, mais aussi de le défendre. Et intimement liée à cette notion de territoire, on voit concurremment l'émergence de la notion de  *cité* , partie symbole du tout, où se concentre le pouvoir et s'accumulent les biens.

En ce sens, on peut considérer que la colonie de Marseille, principal agent du commerce en Languedoc oriental de la fin du VI<sup>e</sup> s au II<sup>e</sup> siècle, a pu jouer un double rôle dans la transformation de la civilisation protohistorique : un rôle déstabilisateur, en introduisant une série de déséquilibres dans le mode de vie millénaire des tribus indigènes ; et peut-être aussi un rôle de référence, en fournissant une sorte de modèle d'organisation de type méditerranéen : la  *cité*  et sa  *chora* , que reflète, toutes proportions gardées, l' *oppidum*  méridional du II<sup>e</sup> Age du Fer et son territoire.

#### 4. APPROCHE DES STRUCTURES DE LA SOCIÉTÉ INDIGÈNE DU II<sup>e</sup> AGE DU FER

A partir du Ve siècle avant notre ère se met donc en place en Languedoc oriental une trame régulière d'habitats dont les caractères diffèrent sensiblement des villages antérieurs. Ils sont généralement plus stables, encore que parfois de durée limitée, et tout porte à croire que, durant la période qui s'étend de leur fondation à leur abandon, ils sont occupés de façon continue et témoignent désormais d'un mode de vie sédentaire.

La structure de ces habitats est porteuse de nombreuses indications sur leur fonction nouvelle. Les remparts, dont la plupart sont à présent équipés, outre leur rôle défensif, ont un aspect organisateur, dans la mesure où ils définissent le périmètre urbain, précisant a priori la forme de l' *oppidum*  et ses limites (27). Ils ont aussi une valeur démonstrative, symbolisant un certain type de  *cité*  et son rôle désormais prédominant dans la gestion du territoire. De cette valeur témoignent aussi les exemples de tours monumentales construites au sommet du parcours de l'enceinte de sites comme Nîmes (Tour Magne), Nages (tour E1) ou Ambrussum (tour 17) (28).

L'organisation des habitations entre elles, qui dès l'origine de la construction en pierre peut suivre des règles assez précises (par exemple à Mauressip, à la fin du Ve siècle), est aussi le témoin d'une société qui s'est structurée : une telle organisation peut même avoir été poussée très loin, comme dans

(26) Ce schéma, rapidement évoqué ici, constitue une tentative d'approche de la dialectique existant entre apports extérieurs et emprunts liés aux besoins internes des sociétés indigènes à un moment donné de leur développement. Il ne s'agit en aucun cas d'une explication mécaniste, comme pourrait le laisser croire le raccourci de la formulation.

(27) A cette époque en effet, on construit généralement des villes à l'intérieur d'une enceinte créée dès l'origine, plutôt que des remparts autour d'habitats préexistants.

(28) Cf. M. PY, *L'oppidum des Castels à Nages (Gard), fouilles 1968-1974*, 38<sup>e</sup> supplément à *Gallia*, Paris, 1978, p.172, B. DEDET et M. PY, *Introduction à l'étude de la Protohistoire.... op. cit.*, p.118-119.



l'exemple de la ville de Nages II ancien, où le terrain est réparti en îlots égaux faits d'habitations très semblables (29).

Cet effort de rationalisation dans l'utilisation de l'espace urbain, qui ressort au niveau général des schémas d'urbanisme mis en oeuvre (quartiers alignés, séparés par des rues qui découpent le terrain selon un rythme plus ou moins régulier), est également sensible au niveau de l'unité d'habitation. Cette dernière adopte de façon systématique le plan quadrangulaire, le plus souvent un rectangle dont les proportions semblent parfois tendre vers un "modèle" caractéristique du IIe Age du Fer de cette région (30).

De telles valeurs, de tels schémas d'organisation, définissent un urbanisme non plus spontané, mais désormais préconçu. On a souvent parlé à ce propos d'une imitation des villes grecques de la côte, hypothèse que l'on refusera sous cette forme simpliste, tant pour des raisons de chronologie, que pour des raisons de style : dans leur mise en oeuvre, remparts et habitats gardent en effet un faciès indigène, aussi bien au niveau des plans de détail que des matériaux et des techniques employés.

S'il y eut "influence" (31), ce qui paraît probable pour certains types d'agencement, c'est plus sur le plan des principes que sous forme de transposition d'un modèle particulier. Ce phénomène, que l'on peut désigner sous le terme commode d'*acculturation*, doit être ressenti comme l'emprunt d'un cadre général, ce qui ne veut pas dire que ce cadre fut rempli des mêmes valeurs que le prototype (32) et témoigne forcément de l'adoption d'une même forme de société.

Car c'est cet autre aspect du problème qui nous préoccupe ici, à savoir dans quelle mesure de telles réalisations témoignent d'une évolution des rapports sociaux à l'intérieur des communautés qui les ont produites ?

Il est un fait tout d'abord que les transformations rapides que subissent les cadres urbains ne peuvent être synchronisées avec aucune rupture dans l'évolution de la culture indigène, dont l'archéologie montre, nous l'avons dit, la remarquable continuité. De la même manière, malgré les mutations apparentes, moeurs domestiques et économie rendent compte d'une réelle pérennité des usages.

Par exemple, il n'est pas impossible de considérer que l'habitation de base, qui reste tout au long de cette période la case à pièce unique de dimension modeste, est une transposition dans les nouveaux cadres urbains du schéma de la cabane archaïque. L'extrême parcellisation du tissu urbain qui caractérise les *oppida* du IIe Age du Fer méridional, et qui n'est pas moindre que celle des villages antérieurs, semble indiquer la survivance d'une organisation de la société autour du noyau micro-familial.

Ces cellules d'habitat, réunies en quartiers mais cloisonnées, fonctionnaient d'ailleurs selon les mêmes principes qu'auparavant, en abritant sur quelques mètres carrés des activités très

(29) M. PY, Les fouilles de Vaunage et les influences grecques en Gaule méridionale, commerces et urbanisation, dans *Riv. Stud. Lig.*, 34, 1968 (*Hommage à F. BENOIT*, 2, 1972), p.83-104. *Idem*, *L'oppidum des Castels...* *op. cit.*, p.147-153.

(30) Salle rectangulaire de 3,5-4,5 m de large sur 5,5-7,5 m de long ; dans cette fourchette se placent 50% des largeurs de maison connues en Languedoc oriental du Ve au Ier s. av. J.-C., et 65% des longueurs. Voir sur ce point A. MICHELOZZI, *L'habitation protohistorique...* *op. cit.* p.62-63.

(31) Le mot "influence", pris ici au sens le plus large ne témoigne pas dans mon esprit d'une forme de contact précise. Les voies en ont pu être très diverses.

(32) Voir les remarques pertinentes, bien que volontairement hypercritiques, de Chr. GOUDINEAU, *Histoire de la France urbaine*, *op. cit.*, p.182-187, qui parle de l'adoption d'un "squelette de cadre de vie" (p.185).

différenciées : lieu de repos et de vie, de pratiques cultuelles liées au foyer (foyers décorés, chenets) (33), de préparation et de consommation de la nourriture, mais aussi de diverses activités de fabrication (tissage, poterie, bricolage métallurgique), dont les traces, toujours aussi dispersées, rendent compte d'une permanence du mode de production domestique. Il faut en effet attendre le Ier siècle avant notre ère pour que se manifeste, dans les *oppida* du Languedoc oriental, une tendance à la spécialisation de l'utilisation de l'espace entre habitation, lieu de stockage, de distribution ou de fabrication, et pour que l'on puisse enfin parler de division des tâches. Jusqu'à cette époque, c'est-à-dire avant la conquête romaine, je ne pense pas que l'on puisse parler ici, sur la base de documentation existante, d'un véritable artisanat indigène.

En ce qui concerne les pratiques communautaires, dont nous avons vu le rôle aux périodes précédentes, on doit parler non seulement de permanence, mais encore de renforcement.

Il est en l'occurrence possible de mettre en relation avec l'héritage de telles formes d'organisation de groupe, la précocité avec laquelle les populations méridionales ont réalisé des ensembles urbains cohérents, supposant une conception et une mise en oeuvre communes. Ainsi s'expliquerait la surprenante floraison de remparts monumentaux, du IVe au IIe s., sur beaucoup de sites de hauteur. Dans le cadre de sociétés dont l'économie était restée traditionnelle, il semble en effet difficile d'imputer de telles réalisations à un corps d'artisans particulier ou à une main-d'oeuvre servile que rien n'atteste, et l'on sera porté de préférence à considérer ces monuments comme la preuve d'une capacité du groupe à produire un travail collectif.

De même, dans l'habitat, on a des exemples de réalisations communautaires : à Nages, dans la ville du IIIe siècle, il n'est pas rare que des quartiers entiers possèdent un mur maître commun à toutes les habitations qui les composent, et que des cloisons séparant des habitations différentes soient imbriquées à ce mur maître. Ce détail montre qu'au-delà d'une conception commune, la construction elle-même pouvait se faire de façon collective. La coordination et les règles suivies lors de l'agrandissement des quartiers de cette même ville au début du IIe siècle (secteur A) en sont une autre illustration, de même que les schémas appliqués lors de l'extension de la cité vers le nord après le milieu du siècle (secteurs J, K).

Mais ces documents architecturaux n'illustrent pas seulement la permanence de l'élément communautaire : on y trouve aussi l'indication d'un progressif renforcement de la structuration sociale. Si les plus anciens *oppida* construits en dur laissent déjà transparaître une certaine capacité d'organisation, l'analyse de réalisations plus récentes, comme celles de Nages à partir du milieu du IIIe siècle, ont permis de supposer l'existence d'un pouvoir fort (34), seul capable d'avoir donné leur caractère très régulier aux ouvrages poliorcétiques et urbanistiques dont la succession rythme la vie de la cité jusqu'au Ier s. av. J.-C..

Il est certain que le phénomène d'urbanisation qui a été mis en oeuvre par les populations indigènes ne peut être considéré comme un habillage : il repose au contraire sur un développement sensible des forces productives et des surplus économiques (35), qui a rendu à la fois possible et nécessaire

(33) Groupe de Recherche Archéologique de Montpellier, Les "autels-foyers en Languedoc", dans *Riv. Stud. Lig.*, 34, 1968 (*Hommage à F. BENOIT*, II, 1972), p.35-56.

(34) Voir M. PY, *Les fouilles de Vaunage et les influences grecques...* p.103-104.

(35) Sur l'économie agricole et les activités de fabrication du IIe Age du Fer méridional, et sur l'évolution des moyens de production, voir notre récente mise au point : M. PY, Agriculture et artisanat, l'essor économique du IIIe au Ier siècle, dans *Dossiers de l'Archéologie*, 35, 1979, p.86-98.



la création de telles structures urbaines. On cherchera dans les rythmes de ce développement l'explication des décalages rappelés plus haut entre tel et tel site d'une même région. Par ailleurs, seul le développement de surplus a pu permettre à des groupes dont l'activité était encore pour l'essentiel vivrière, et se partageait entre agriculture, élevage et chasse, de consacrer un temps important à des réalisations poliorcétiques et urbaines d'envergure. Ce même raisonnement a permis de réfuter la mise en relation de la construction des fortifications avec des périodes de trouble et d'insécurité, et de montrer au contraire que de telles réalisations étaient caractéristiques de périodes de paix et de développement économique (36).

Le moins qu'on puisse dire, c'est que de la fin du Ve siècle au IIe siècle av. J.-C., ce très probable développement de la production n'a guère concouru à l'enrichissement des populations, ni à la mise en place d'une hiérarchie fondée sur la possession de biens. Plusieurs données archéologiques invitent en effet à repousser l'idée d'une telle forme de différenciation sociale. D'autre part, cette période voit, dans la région considérée, une baisse très générale des achats extérieurs, qui stagnent à partir du IVe siècle à un niveau plus bas que celui atteint au Ier Age du Fer. D'autre part, les fouilles d'habitat n'ont jamais fourni le moindre indice qui puisse permettre de supposer une différenciation fondée sur la richesse, ni au niveau des plans ou de l'ornementation de la maison, ni au niveau du mobilier qu'elle contenait. Dans un cas comme Nages II, la division de la surface de la ville en maisons de forme identique, indique au contraire une volonté de répartir également la surface urbaine, ce qui pourrait suggérer une semblable répartition des ressources et des moyens de production au sein du groupe.

L'archéologie renvoie donc deux images apparemment contradictoires de la société du IIe Age du Fer : d'une part, l'image d'une masse indifférenciée, ayant préservé une organisation ancienne autour du noyau familial, et dans laquelle aucun groupe social ne se distingue, ni par les formes et le luxe de l'habitat, ni par la richesse, ni par une activité économique particulière ; et d'autre part, l'image de communautés fortement structurées, comme le prouve leur capacité à s'organiser, à produire des monuments de grande ampleur et à appliquer des schémas urbains élaborés.

Cette apparente contradiction pose sous un jour particulier le problème des formes du pouvoir dans les *oppida* du Languedoc oriental. S'il est vrai que les nombreux et puissants remparts, les dépôts d'armes dans les tombes ou la statuaire laissent transparaître une exaltation des valeurs guerrières (37), on peut cependant douter que ces valeurs aient seules joué un rôle dans le fonctionnement de communautés qui sont restées jusqu'à la période romaine foncièrement agricoles. Dans ce domaine, il convient de distinguer ce qui peut relever de la représentation symbolique (38), et ce qui touche aux fondements du pouvoir, dans un contexte économique et politique donné.

(36) J. NEUSTUPNY, A propos du modèle des oppidums celtiques, dans *The Celts in central Europe*, 1974, p.137-138 : "Les périodes inquiètes ne favorisaient pas la construction des stations fortifiées qui exigeaient un travail important et prolongé et des réparations courantes. Par contre, les stations fortifiées étaient construites dans des périodes calmes où la situation économique se fixait et où les relations sociales se stabilisaient."

(37) J.-L. FICHES, *Processus d'urbanisation... op. cit.*, p.47, parle à propos des remparts d'une "société qui se structure par l'exaltation des valeurs guerrières" ; M. CLAVEL, Pour une problématique des conditions économiques de l'implantation romaine dans le Midi gaulois, dans *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 24, 1975, p.63-64, écrit : "La guerre apparaît comme une des fonctions importantes de ce groupe, dont certains éléments disposent de fonctions de commandement qui semblent bien jouer leur rôle dans la reproduction sociale".

(38) Voir, à propos des tombes à armes et de leur valeur sociologique, M. PY, Les rites funéraires préromains de Nîmes et de sa région, dans *Histoire et Archéologie, Les dossiers*, n° 55, 1981, p.13-21.

Les documents numismatiques de la fin de l'Age du Fer indiquent bien que l'entité politique de référence reste, dans cette région, la cité<sup>(39)</sup>, comme le montre notamment la présence du nom de la ville ou de sa population sur les légendes monétaires<sup>(40)</sup>, à l'exclusion de toute allusion à une forme de pouvoir personnalisé, du type royauté, comme cela existe dans d'autres régions du sud de la France. Cette particularité, que le Languedoc oriental partage avec la Provence rhodanienne, n'invite guère à parler de sociétés "aristocratiques" ou "féodales"<sup>(41)</sup>, et permet d'imaginer, dans le cadre d'institutions de type municipal, d'autres formes de pouvoir. Peut-être la fonction de *préteur*, attestée après la conquête par plusieurs inscriptions gallo-grecques ou latines, est-elle une survivance de l'une d'elle<sup>(42)</sup> ?

Ce type de hiérarchie, de nature plus politique qu'économique<sup>(43)</sup>, se serait-il formé et fortifié avec l'appui de l'impérialisme massaliète ? Les textes sont muets sur ce point, mais l'archéologie, encore une fois, permet d'en faire l'hypothèse. En effet, il est probable que l'exploitation économique des populations indigènes du Languedoc oriental par Marseille, mise en lumière par les recherches récentes, s'est faite avec la collaboration des couches dirigeantes, peut-être dans le cadre de rapports tributaires où la contre-partie massaliète aurait été précisément de garantir la stabilité des pouvoirs en place. La supposition d'un tel système de collaboration et de dépendance expliquerait bien, je crois, le maintien jusqu'au premier siècle de l'archaïsme que constitue le mode production

(39) Et non le "peuple", le concept de "nation des Volques Arécomiques" n'apparaissant que très tard, à l'époque romaine (cf. M. PY, Le problème des Volques Arécomiques à la lumière des résultats actuels de la recherche archéologique, dans *Miscelanea Arqueologica*, Barcelone, 1974, p.253). De même, Chr. GOUDINEAU a bien montré que les textes de Strabon (*Géographie*, IV, 1, 12) et de Pline (*Histoire Naturelle*, III, 37) qualifiant Nîmes de "métropole des Volques Arécomiques", évoquaient en réalité une situation administrative au plus tôt césarienne, et ne devaient être en aucun cas mis à contribution pour analyser la société préromaine (Le statut de Nîmes et des Volques Arécomiques, dans *RAN*, IX, 1976, p.105-114). A propos des "*oppida ignobilis*" de Pline, il écrit avec raison (*ibid*, p.108, note 3) : "le terme n'a ici aucun rapport avec la réalité archéologique de l'*oppidum* protohistorique".

(40) Par exemple la "cité des Nîmois" : NAMASATON, sur les monnaies au sanglier mises en circulation à la fin du IIe siècle ; ou bien encore la "cité d'Ambrussum" sur des oboles imitées de celles de Marseille : AMBR (cf. J.-L. FICHES *et al.*, Les découvertes monétaires d'Ambrussum, Hérault, dans *Bull. Ecole Antique de Nîmes*, 11-13, 1976-1978, p.127).

(41) Comme le fait J. JANNORAY pour Ensérune (*op. cit.*, p.226). Je ne vois pas à quelle source précise se réfère M. CLAVEL lorsqu'elle parle, à propos de la région nîmoise, de "ces *principes* que mentionnent les textes (?) et qui constituaient l'émanation de l'aristocratie au pouvoir chez ces grandes peuples" (Pour une problématique... *op. cit.*, p.64). Il s'agit sans doute d'une extrapolation.

(42) M. LEJEUNE (Inscriptions lapidaires de Narbonnaise, dans *Etudes Celtiques*, XII, 1, 1968-1969, p.26) estime probable que "le titre *praetor* a d'abord été seulement la traduction latine approximative de quelque titre indigène désignant le chef d'une *touts* ou d'une agglomération gauloise". Voir également, du même, L'inscription gauloise de Vitrolles, dans *Etudes Classiques*, Aix, III, 1968-1970, p.131-139. Chr. GOUDINEAU y voit également "la survie de magistratures indigènes" (La romanisation des institutions en Transalpine, dans *Cah. Lig. de Préh. et d'Arch.*, 24, 1975, p.29), l'épigraphie nous restituant "une organisation fossile remontant à l'indépendance" (*Idem*, *Les fouilles de la maison au Dauphin*, 37e sup. à *Gallia*, Paris, 1979, p.301).

(43) L'existence probable de telles "magistratures", la présence de monuments publics importants (fortifications, tours), le rôle territorial et économique, sont autant d'arguments pour reconnaître aux *oppida* méridionaux, du moins aux plus importants d'entre eux, une fonction urbaine peut-être pas très "classique", mais réelle à la fin de l'Age du Fer. Les restrictions de Chr. GOUDINEAU (dans *Histoire de la France urbaine*, I, p.230-231) me semblent en ce sens de nature ethnocentrique.



domestique<sup>(44)</sup>, mais aussi la surprenante paupérisation des populations indigènes durant les IV<sup>e</sup>, III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> siècles avant notre ère, période où se développent précisément les plus grands *oppida* de la région.

#### 4. CONCLUSION

On le voit, l'évolution des rapports sociaux durant la Protohistoire en Languedoc oriental, suit un processus très complexe, du fait que de nombreux facteurs interviennent simultanément. En conclusion, je retiendrai les trois principaux, qui ont joué à mon avis un rôle primordial dans la transformation des sociétés locales :

— *la tradition indigène, tout d'abord* : elle constitue un facteur d'inertie et on lui doit les caractères les plus originaux de la civilisation du II<sup>e</sup> Age du Fer de cette région : permanence de la structure de base de l'organisation sociale (le noyau micro-familial) qui se traduit dans l'habitat par une parcellisation du tissu urbain ; permanence dans l'économie des fondements et des formes de l'activité vivrière, et perdurance, dans les activités de fabrication, d'un mode de production domestique, qui, freinant l'apparition d'un véritable artisanat, empêche très longtemps le développement d'une différenciation sociale fondée sur la spécialisation des tâches. Permanence également des valeurs communautaires, qui très tôt s'expriment dans l'architecture par des oeuvres collectives : remparts et plan urbains ;

— *en deuxième lieu, les agents internes du développement économique*, qui, réagissant à des *stimuli* extérieurs (passage par étapes d'une économie de subsistance à une économie de marché), amènent les populations à se sédentariser, et permettent de ce fait l'émergence de l'*oppidum*-cité, correspondant à l'agglomération et son territoire propre. C'est dans ce cadre politique nouveau que se renforce la structuration sociale et que se dégage progressivement une classe dirigeante, dont on connaît cependant encore mal les formes du pouvoir ;

— *en troisième lieu enfin, le facteur massaliète*, dont l'action est évidente ou probable à tous les stades de l'évolution de la société indigène : développement des échanges au VI<sup>e</sup> et au début du Ve siècle, à l'origine de la transformation des rythmes et des cadres de vie ; modèle politique lors de la mise en place des nouvelles formes de gestion du territoire et d'organisation de la cité, à partir du milieu du Ve siècle ; intervention sans doute plus directe encore, et plus contraignante, du IV<sup>e</sup> au II<sup>e</sup> siècle dans la région nîmoise, où, au monopole commercial dont témoigne l'archéologie, correspond peut-être l'établissement de relations tributaires reposant sur une collaboration avec les élites locales.

Michel PY  
ERA 63

(44) En effet, le développement des surplus agricoles et leur ré-investissement à l'intérieur de la société aurait dû logiquement, selon les lois de l'économie, produire une rapide spécialisation des métiers et par suite une plus nette différenciation des classes sociales (cf. Ch. BETTELHEIM, *Planification et croissance accélérée*, Paris, Maspéro, 1971, p.58-59). Si cela ne s'est produit ici que très lentement, c'est que sans doute les surplus économiques n'ont pas été réinvestis dans la production, mais prélevés sous une forme ou une autre. La construction de monuments publics, tels que les grandes enceintes de pierre, et l'imposition de tributs ont pu constituer deux formes de ces prélèvements, l'un local, l'autre extérieur.